



Opération de Développement Rural (ODR) - Burdinne

Compte rendu de la Commission Locale de Développement Local (CLDR) – 26/01/2023

Participants:

Membres présents : 24 personnes

Frédéric BERTRAND, Jean-Pierre BOLAND, Christine BOUCHE, Nicole BURETTE, Aurian de BERGEYCK, Ghislain CHARLIER, François DE MYTTERNAERE, Martine DE RIJCK, Christian ELIAS, Danielle ELIAS, Aurélie GROLET, Stéphane HANSEN, Marie-Laurence JACQUERYE, Geoffroy LATERRE, Thierry LEGAZ, Chloé LION, Antoinette LOUMAYE, Damien MARTIN, Sylvain NOËL, Lydia PRETTO, Jean-Paul ROUSSEAU, Jérôme SMISDOM, Romain VERLAINE, Laurent VRINS.

Membres excusés: 7 personnes

Mathilde BEAUDRY, Cécile BRULARD, Antoine MELON, Valérie PINEL, Marie-Luce RAUCENT, Jean-Paul ROUSSEAU, Charles WERNER

Pour la Commune : Marine HICLET, agent relais de l'ODR

Pour le bureau SEN5 : Suzanne JADOUL, auteur de PCDR

Pour la FRW: Aurélie MARON & Marc VAN DEN BROECK, agents de développement (AD)

La présentation PowerPoint utilisée en réunion peut être visualisée ici : https://bit.ly/BurdinneCLDR4

Ordre du jour :

- 1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 12 janvier 2023
- 2. Présentation des enjeux du territoire par le bureau SEN5
- 3. Réactions sur les enjeux présentés
- 4. Prochaines étapes
- 5. Divers



1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 12 janvier 2023

Frédéric BERTRAND, bourgmestre et président de la CLDR, accueille les membres de la CLDR et se réjouit de voir que les participants s'impliquent dans la démarche avec motivation.

Le compte-rendu de la CLDR du 12 janvier 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents et sera à la disposition de tous sur le site internet de la commune et sur la page Facebook de l'ODR. Il ne fait l'objet d'aucun commentaire.

2. Présentation des enjeux du territoire par le bureau SEN5

Avant de laisser la parole à Suzanne JADOUL, Marc VAN DEN BROECK rappelle les **différentes étapes** de construction de la stratégie du PCDR. L'objectif de cette CLDR est de définir les thématiques sur lesquelles la CLDR va travailler dans les prochains mois.

Construction de la stratégie





Il poursuit en expliquant la **méthode** proposée aux membres de la CLDR pour réagir à la présentation des enjeux. Chacun est invité à prendre note individuellement durant la présentation de Suzanne, et de définir pour chaque enjeu son défi personnel.

Au terme de la présentation de Suzanne, les membres, répartis de manière aléatoire en 5 groupes, échangent et ont pour mission de répondre aux questions suivantes :

- Aucune thématique n'a été oubliée ?
- Est-ce bien un enjeu?
- Est-il bien formulé ?
- Votre défi commun

Un rapporteur est désigné comme porte-parole de la table.

Suzanne JADOUL prend la parole pour présenter les **enjeux identifiés.** Elle précise qu'il n'y a aucune hiérarchie entre les enjeux et que ceux-ci doivent être lus de manière complémentaire.



PROPOSITION D'ENJEUX



1. Urbanisation et démographie – respect de la ruralité et des singularités villageoises :

Burdinne est une **commune rurale** (avec plus de 90% de superficies non bâties) mais selon les perspectives annoncées, la commune **devrait accueillir davantage d'habitants** engendrant inévitablement une urbanisation plus importante.

Toutefois, le patrimoine, le paysage, les espaces de nature ainsi que la « quiétude » des villages et leur convivialité sont des éléments qui tiennent à cœur des habitants et qui pourraient être menacés en regard d'une urbanisation plus importante des villages.

Questions posées par la CLDR:

- D'où vient l'hypothèse que la population à Burdinne va augmenter dans les prochaines années ?
 - Les statistiques produites tant par l'Iweps que par le bureau du plan prévoient une augmentation des perspectives démographiques à l'échelle de la commune et de l'arrondissement dans les prochaines années.

2. Sécurité des déplacements - une place pour chacun :

A l'exception de la N80 et la N652 qui sont des voiries régionales, le réseau viaire de Burdinne est composé quasi exclusivement de voiries communales.

Ce sont néanmoins ces **voiries régionales** qui relient les villages entre eux. Ces voiries, en plus d'être perçues comme des « **barrières** » par les habitants (et particulièrement pour le village de Hannêche qui est isolé des autres villages) ainsi que des points noirs en termes de mobilité automobile, ne permettent pas d'accueillir de manière sécurisée les modes actifs.

Concernant ces derniers, ce sont davantage des déplacements à portée de loisir et non utilitaire qui sont observés (il y a une multitude de chemins de promenades mais **pas de connexions sécurisées entre les villages**).

Enfin, l'offre en **transports en commun** est relativement **faible** et ne constitue pas une alternative pertinente à la voiture individuelle.



3. Cadre naturel et paysager – préservation, restauration et développement :

Le cadre naturel et paysager, dont le patrimoine fait partie intégrante, est **l'identité même de Burdinne** en plus de participer activement à la ruralité du territoire.

Certains lieux sont déjà préservés, restaurés voire développés (ex : mare de Hannêche) tandis que d'autres, notamment au sein du contexte bâti, mériteraient d'être davantage végétalisés (ex : place de Marneffe ou la nouvelle plaine de jeux de Marneffe).

Rappelons également que l'ensemble du territoire de Burdinne se situe au sein du Parc Naturel Burdinale-Mehaigne.

Questions posées par la CLDR:

- Pourquoi ne pas inclure l'urbanisme à l'enjeu « cadre naturel et paysager » ?
 - Inclure ou non l'urbanisme dans cet enjeu est un choix à opérer par la CLDR. Suzanne rappelle qu'elle présente une première version des enjeux et que ceux-ci sont amenés à évoluer.

4. Alternatives aux énergies fossiles - sensibilisation et actions :

La commune de Burdinne est **fortement dépendante aux énergies fossiles**, que ce soit en termes de mobilité (voiture individuelle) que pour l'énergie « du bâti » (bâtiments énergivores, utilisation majoritaire du mazout, etc.).

En effet, la production d'énergie ne dépend que très peu de sources renouvelables alors que les sources fossiles (mazout, gaz et charbon) représentent à elles seules 97% des sources sollicitées (sans compter l'électricité qui peut parfois être produite par des centrales thermiques).

Notons par ailleurs que la commune est en cours d'élaboration d'un Plan d'Actions pour l'Énergie Durable et le Climat (PAEDC).

5. Cohésion sociale - accueil de tout un chacun et convivialité :

Burdinne est amené à connaitre une **augmentation** de population importante dans les années à venir ainsi qu'un **vieillissement** de la population.

Pourtant, un manque d'infrastructures et de services pour les seniors a déjà été identifié ainsi qu'un manque de places dans les établissements dédiés à la petite enfance, ou encore d'aménagements pour les adolescents.

Les habitants regrettent également parfois un **manque de dialogue** entre les (nouveaux) habitants, les associations, les métiers du territoire (et notamment les agriculteurs ainsi que les indépendants/entreprises présents à Burdinne).

En termes de communication, plusieurs canaux sont utilisés pour informer les citoyens sur les activités, les événements, ... mais certains habitants regrettent de ne pas arriver à mobiliser davantage les Burdinnois.

6. Ressources économiques locales – proximité et visibilité :

La commune de Burdinne n'est **pas un pôle d'emplois** mais elle accueille cependant plusieurs indépendants et petites entreprises, notamment dans le secteur agricole. Ceux-ci ne sont pas toujours connus du grand public.

Les **commerces de proximité** sont également de moins en moins présents dans les villages, alors qu'ils sont vecteurs de rencontres et de convivialité.

Enfin, la commune de Burdinne accueille plusieurs **hébergements touristiques**. Si l'Hirondelle fonctionne en vase clos, d'autres gîtes/chambres d'hôtes/Air BnB misent davantage sur les attraits paysagers de la commune (cadre rural, promenades, etc.).



3. Réactions sur les enjeux présentés

En sous-groupe, les participants comparent leurs défis individuels et proposent à l'assemblée une position commune pour chaque enjeu.

La retranscription des documents de travail est accessible ici :

https://bit.ly/BurdinneLCDR4Transcription

ENJEU 1 – Urbanisation et démographie - respect de la ruralité et des singularités villageoises

Si tous les participants sont d'accord avec la proposition, un groupe souligne la similitude de l'argumentation avec l'enjeu n°3 : dans les deux enjeux sont abordés les aspects liés au patrimoine naturel et bâti et leur contribution au caractère rural de la commune. Cela se remarque dans les propositions formulées par les groupes.

De manière générale, les participants souhaitent à travers cet enjeu agir sur un développement de l'habitat qui permette de conserver les caractéristiques historiques des villages (habitations isolées, architecturalement homogènes), de maintenir un équilibre entre étalement urbain et densification des noyaux (afin de maintenir les zones naturelles...), mais qui facilite également l'accueil de profils de ménages diversifiés (jeunes, ménages monoparentaux, habitat groupé...).

Le concurrence déjà présente aujourd'hui entre le stationnement des véhicules individuels et la mobilité des piétons devra être partie intégrante de la réflexion.

Les infrastructures collectives devront également être adaptées afin de répondre à l'accroissement de la population

ENJEU 2 - Sécurité des déplacements – une place pour chacun :

Les 5 groupes sont d'accord avec la proposition d'enjeu.

Tous les groupes souhaitent à travers cet enjeu pouvoir améliorer la part modale de la mobilité active en sécurisant les voiries actuelles (traversée des routes régionales, feux rouges, limitations de vitesse sur les axes principaux), en aménageant les voiries pour diminuer la place de l'automobile (trottoirs, pistes cyclables), voire en définissant un réseau réservé à la mobilité douce permettant de relier les villages entre eux.

Une transburdinnoise, épine dorsale reliant les villages par la vallée de la Burdinale, accessible uniquement aux modes actifs est évoquée par les participants.

La voiture restant toutefois indispensable, il s'agira de réfléchir aux aménagements permettant une réelle intermodalité (parking voiture ou vélo, accessibilité des arrêts TEC, petit transport local)

ENJEU3 - Cadre naturel et paysager – préservation, restauration et développement :

Les participants sont d'accord avec la thématique, certains toutefois estimant que la formulation était trop restrictive et que le terme environnement permettrait d'inclure dans l'enjeu des notions telles que la gestion/production des déchets, pollution environnementale.

Plusieurs groupes ont ainsi souligné la volonté de pouvoir agir sur l'épuration des eaux usées, ou la qualité des eaux de certains ruisseaux. Le cadre naturel étant l'identité de Burdinne, les participants estiment qu'il faudra rester exemplaire en ce domaine, non seulement en préservant l'existant et en poursuivant les initiatives déjà entamées, mais également en développant le réseau écologique par des plantations et en sensibilisant/ responsabilisant les citoyens au maintien de la biodiversité, dans leurs comportements et dans leur propriété.

Puisqu'on protège ce qu'on aime, et qu'on aime ce qu'on connait, les participants souhaiteraient également un meilleur accès à la nature, par la valorisation et l'accessibilité des chemins et sentiers du territoire ou des espaces naturels déjà mis en valeur.



ENJEU 4 - Alternatives aux énergies fossiles - sensibilisation et actions :

Les participants sont d'accord avec la proposition d'enjeu.

La plupart des propositions concernent des techniques de production d'énergie, à tel point qu'un groupe propose de reformuler l'enjeu en « Favoriser la production d'énergie locale ».

Parmi ces propositions : presse à pellets, biométhanisation, éolien, hydraulique... plusieurs d'entre elles nécessitant la participation active du monde agricole.

La plupart du temps, les groupes proposent que cette production soit mutualisée pour bénéficier directement aux Burdinnois, par exemple en créant une communauté d'énergie renouvelable.

Les débats mettent toutefois en lumière que la production d'énergie renouvelable n'est probablement pas la seule piste à envisager : sobriété des comportements, diminution des consommations (isolation), sont tout autant importants pour diminuer l'empreinte de la commune. Un soutien (administratif, financier, conseil...) aux ménages qui n'ont pas la possibilité de s'impliquer directement dans la démarche.

Des participants proposent que l'enjeu soit reformulé en intégrant si possible les termes de « réduction de l'empreinte environnementale » ou « climat ».

ENJEU 5 - Cohésion sociale - accueil de tout un chacun et convivialité :

Cette thématique est effectivement un enjeu pour tous les groupes.

Les propositions sont de trois ordres :

- Actions et événements rassemblant la population et favorisant le lien entre habitants
- Infrastructures permettant d'accueillir la dynamique citoyenne et associative (maisons de village, ferme de la Grosse Tour, espaces polyvalents)
- Des structures et services insuffisamment développés aujourd'hui : maison des jeunes, maison intergénérationnelle, logements séniors, espace coworking

ENJEU 6 - Ressources économiques locales – proximité et visibilité :

L'enjeu est pertinent pour l'ensemble des participants.

S'il faudra renforcer la communication autour de certains outils existants (annuaire des acteurs économiques, mise en lumière d'acteurs économiques), les participants souhaitent faciliter l'installation de nouveaux entrepreneurs par la mise à disposition de locaux ou de terrains permettant des activités de maraîchage. Les producteurs locaux pourraient trouver un public par l'organisation d'un marché des producteurs, ou par la création d'une vitrine dans la ferme de la Grosse Tour.

Pour les commerces de type grande surface, la N80 reste tout indiquée, et une offre commerciale accrue serait appréciée par certains.

Le potentiel touristique de la commune est également souligné et pourrait être renforcé par la création de balades et activités permettant de mettre en valeur les aspects « nature » du territoire.

L'ensemble des réflexions de ce soir va permettre à Suzanne Jadoul de reformuler les enjeux et de présenter une nouvelle version de ceux-ci lors de la prochaine CLDR.











Dans le formulaire d'évaluation remis après la séance, certains participants émettent le regret que les débats prennent insuffisamment en compte les grands défis auxquels l'humanité est confrontée (climat, effondrement du vivant, confiance dans les institutions, remise en cause de modèles sociétaux...).

Il n'appartient pas aux Agents de la FRW d'orienter les débats, mais ils invitent les membres qui le souhaitent à proposer ces sujets aux réflexions du groupe. Les agents de la FRW peuvent par contre s'engager à ce que ces débats se fassent dans une optique constructive et dans le respect des opinions de chacun.

4. Prochaines étapes

La prochaine rencontre de la CLDR est rappelée aux membres :

- Jeudi 9 mars : Les objectifs - Présentation par le bureau SEN5

Les membres de la CLDR seront à nouveau invités à réagir de manière individuelle et/ou collective aux présentations de l'auteur.

Une fois les objectifs définis, l'étape suivante sera d'organiser des **groupes de travail** (GT) afin de déterminer une liste de projets à mettre derrière chaque objectif. Un GT sera organisé par enjeu. Ils se dérouleront en mars (23/03), en avril (6,13,17,27/04) et le dernier probablement en mai.



5. Divers

Un membre de la CLDR informe le groupe de l'enquête publique actuellement en cours au sujet de l'aménagement de la Ferme de la Grosse Tour.

En guise de conclusion est diffusé le montage vidéo réalisé par le bourgmestre concernant la nature et l'agriculture à Burdinne (ce film n'ayant pu être diffusé à la dernière CLDR, par manque de temps et de matériel).

La soirée se termine vers 22h.

Pour le secrétariat de la CLDR Aurélie Maron & Marc Van den Broeck

Evaluation des séances

Les participants ont été invités à remplir un formulaire d'appréciation qui permettra aux Agents de la FRW d'améliorer la qualité de leurs animations.

16 personnes sur 24 ont remis le document complété avec le taux de satisfaction suivant :

1.	Respect des horaires	91%
2.	Local adapté	89%
3.	Qualité de l'animation	100%
4.	Objectifs de la réunion clairs et sensés	97%
5.	Méthodologie de travail intéressante	97%
6.	Séance productive	97%
7.	Travail personnellement enrichissant	88%
8.	Plaisir de participer	89%
9.	Evaluation globale	89%

Comment vos réponses sont-elles comptabilisées ? Un avis positif reçoit la note de 100% ; un avis neutre reçoit 50%, un avis négatif 0%.

Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, vous pouvez contacter Aurélie Maron ou Marc Van den Broeck (Fondation Rurale de Wallonie) au n° 019/58.93.24 ou par courriel : <u>a.maron@frw.be</u> ou Marine Hiclet (agent relais de l'Opération) au 0470/60.18.74 ou <u>adl@burdinne.be</u>

